

LE PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE

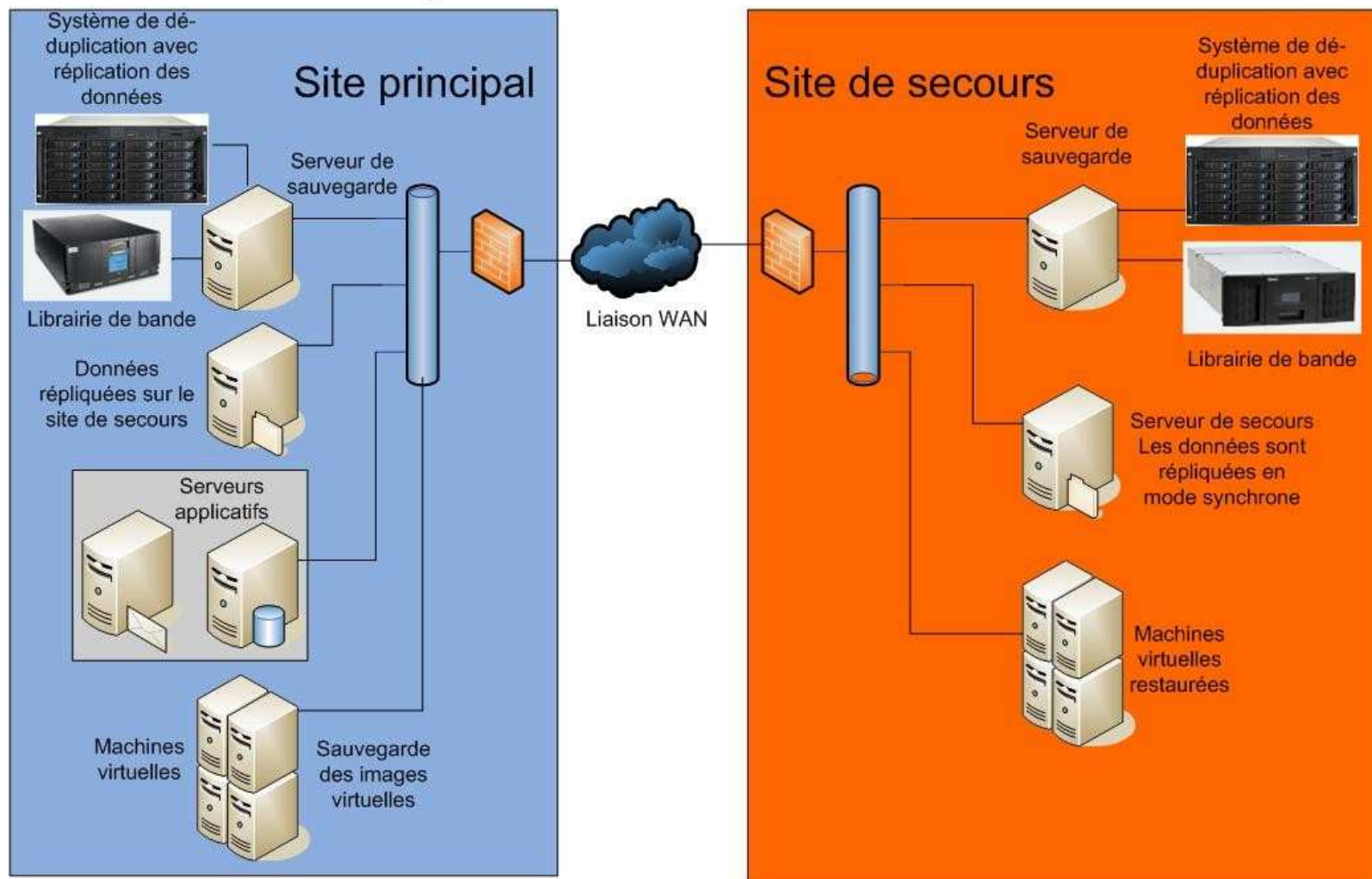
1 – GENERALITE

Le PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE (PRA) constitue l'ensemble des procédures et moyens à mettre en œuvre pour faire face à une situation de crise.

Le PRA a pour but la reprise des activités après un sinistre important touchant le système informatique d'une entreprise. Il s'agit de redémarrer l'activité le plus rapidement possible avec le minimum de pertes. Ce plan est un des points essentiels de la politique de sécurité informatique d'une entreprise.

2 – SCHEMA TYPE

Schéma type d'un Plan de Reprise d'Activité





3 – LE CONSTAT

Depuis de nombreuses années, l'informatique ne cesse de croître et prend un place de plus en plus importante dans l'entreprise. Personne aujourd'hui ne peut s'en passer, ne serait-ce que quelques jours, et c'est la raison pour laquelle malgré son importance, l'informatique constitue le maillon faible de l'entreprise.

La priorité est donc, pour les entreprises, de protéger au mieux leurs données et de savoir faire face à bon nombre de risques, qu'il s'agisse d'inondations, d'attaques virales ou terroristes, de catastrophes climatiques, d'incendies...

En effet, les causes de sinistre se multiplient et deviennent de plus en plus imprévisibles.

La gestion des risques devient alors primordiale et, au-delà d'assurer un secours informatiques au sein de l'entreprise, il est impératif d'assurer la continuité des métiers.

4 – LA SOLUTION : LE PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE

Pour répondre à ces facteurs de risque et grâce aux nouvelles technologies disponibles sur le marché, les entreprises s'orientent de plus en plus sur le Plan de Reprise d'Activité.

En effet, il ne s'agit pas seulement pour l'entreprise de prendre des mesures préventives mais bel et bien de prévoir les scénarios de crise, de maintenir les prestations de services essentielles à l'entreprise et d'assurer la reprise d'activité.

Le Plan de Reprise d'activité est un ensemble complexe résultant d'analyses très minutieuses relatives, entre autres, aux secteurs à protéger, aux types de stockage mis en place ou à venir, aux différentes menaces (humaines, naturelles...).

En outre, chaque résultat d'analyse correspondant à une problématique propre à l'entreprise, le Plan de Reprise d'Activité mis en place répondra en tous points aux besoins spécifiques de l'entreprise en termes de déploiement, d'installations logicielle, matérielle, réseau... via différentes solutions telles que :

- La déduplication
- La sauvegarde
- La réplication
- Les logiciels
- ...